

Vivre à DAMBENOIS

bulletin municipal n°10 – décembre 2017

Le mot du maire

Chers habitantes et habitants de Dambenois,

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris, le 29 septembre, le décès d'Anny Chaillot, 1^{ère} adjointe. La séance du conseil du 25 octobre a été un peu particulière avec un moment de recueillement en mémoire d'Anny.

À la suite de son décès, il nous a fallu procéder à l'élection d'un nouvel adjoint. Ainsi ont été élus :

- Philippe Pourchet, en tant que 1^{er} adjoint, chargé de la communication et des travaux,
- Serge Vollmer, en tant que 2^{ème} adjoint, chargé de la voirie et du CCAS,
- Michel Kobel, en tant que 3^{ème} adjoint, chargé de l'environnement et des associations,
- Agnès Strub a été nommée conseillère déléguée aux affaires scolaires et périscolaires.

Durant tout l'été le chantier de ravalement des façades du temple s'est poursuivi avec, cet automne, la rénovation de la fontaine qui se termine actuellement. Nous avons aussi réalisé les travaux de mise aux normes PMR de la mairie tout en lui donnant un « coup de jeune ».

Dans le cadre du schéma pluriannuel d'aménagement de l'offre scolaire et éducative des territoires ruraux du Doubs, l'inspecteur d'académie-directeur académique des services de l'éducation nationale du Doubs, les maires des communes de Brognard, Dambenois, Allenjoie et la présidente du SIVU des Trois Fontaines ont signé, le vendredi 10 novembre 2017, le protocole d'engagement d'évolution de l'offre scolaire et éducative. Ce protocole, qui définit les modalités de regroupement des élèves dans une école sur site unique, engage les trois communes à étudier un tel projet. Notre commune ne s'engagera dans ce projet que si les finances le permettent et ceci sans augmentation du taux des impôts locaux.

En collaboration avec PMA, Serge Vollmer et Cédric Di Bello distribuent aux retraités, et sous condition de revenu, des ampoules LED de dernière génération. Il faudra échanger deux ampoules ancienne génération contre 2 LED.

L'année 2017 s'achève pour laisser la place à 2018, année que je vous souhaite bonne et heureuse.

Je vous invite à découvrir, tout au long de ce bulletin municipal, l'ensemble des activités ayant marqué l'actualité de notre village en ce second semestre 2017. Je vous en souhaite une bonne lecture.

Cordialement
Bernard Nussbaumer

Les travaux de la source...



Le terrain de M. Mourey, rue d'Allenjoie, était régulièrement inondé. Avec l'aide d'un sourcier, nous avons localisé précisément la source qui alimente les deux fontaines au centre du village. Serge Vollmer, aux commandes d'une pelle mécanique, a dégagé les conduites endommagées, que nous avons réparées.

Après trois jours d'efforts, tout est rentré dans l'ordre.

...mais aussi rue du Martelet et impasse des Perrières

Au printemps, une rencontre avait été organisée avec les habitants et la commission travaux. À la suite de cette rencontre, des places de parkings ont été créées et matérialisées au sol. Le panneau d'affichage communal a été déplacé, une bâche couvre-sol sera mise à la hauteur de la maison de M. et Mme Renoux. La demande de pose d'un miroir à l'angle de la rue du Martelet et de la rue de Trévans ne sera pas prise en compte. En effet, après avoir pris conseil auprès des services départementaux, la pose de ce miroir, au vu de la topologie du terrain, ne serait d'aucune utilité.

En images : les travaux à la fontaine



Marie Battaglia a reçu la Médaille du travail

C'est lors d'une sympathique cérémonie en mairie, en présence du conseil municipal, le 10 juillet, que Marie Battaglia a reçu, des mains du maire, la Médaille d'honneur régionale, départementale et communale pour récompenser ses vingt années de service dans notre village.

C'est le 1^{er} janvier 2017 que Marie a été promue adjoint technique principal 2^{ème} classe. Marie a été embauchée le 1^{er} décembre 1996 ; ainsi, depuis cette date, elle a travaillé sous l'autorité de quatre maires.

Ce diplôme et cette médaille récompensent une carrière au service du public et plus particulièrement des enfants scolarisés à Dambenois.

Un vin d'honneur a clôturé cette remise de médaille.



Le PACS en mairie, depuis novembre

Depuis le 1^{er} novembre 2017, le Pacte Civil de Solidarité (PACS) est de la compétence des communes et non plus des Tribunaux d'Instance. Le PACS est un contrat conclu par deux personnes physiques majeures, de même sexe ou de sexe différent pour organiser leur vie commune.

Il revient désormais à l'officier de l'état civil de la commune dans laquelle les

partenaires déclarent leur résidence commune d'assurer l'enregistrement, la modification et la dissolution du PACS. Plus d'informations auprès du secrétariat de mairie et sur : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N144

Les notaires, toujours compétents en matière de PACS, peuvent être également saisis.

Mise aux normes accessibilité de la mairie

Les travaux, de mise aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) de la mairie, sont en phase de finition. Il a fallu créer



une rampe d'accès extérieure, élargir le passage de la porte des sanitaires et casser une cloison dans ceux-ci. Les WC et lavabos ont été remplacés par les matériels aux normes. L'installation électrique a été reprise et une sonnette d'appel a été installée. La porte d'accès à la mairie a été également remplacée pour se conformer à la réglementation PMR.

Enfin les travaux de finition, peinture, faïence et carrelage sont réalisés par Michel Kobel et Morgan Della Chiesa.

École : retour à la semaine de 4 jours

En cette année scolaire 2017/2018, l'école intercommunale a décidé de revenir à la semaine de 4 jours (repos le mercredi). Dans cette nouvelle configuration, l'accueil périscolaire a été étendu, le matin de 7 h 15 à 8 h 15, et le soir de 16 h 15 à 18 h 15, ceci pour répondre à la demande des parents.

Une Dambenaise à l'honneur

En octobre, Claudette Chaleat, notre concitoyenne, a reçu le trophée du Bénévole de l'année, à la Fédération nationale des agents commerciaux (FNAC) à Paris.

Mme Chaleat a été agent commercial pendant quelques années. Ce métier l'a passionné et c'est pourquoi elle s'est rapprochée de la FNAC, qui assure la promotion de la profession, conseille, forme et informe. Bénévole depuis 6 ans, Mme Chaleat a développé, sur toute la Franche-Comté, des relations avec les chambres de commerce, tribunaux de commerce, assureurs, cabinets d'avocats et d'expertises comptables, etc.

Mme Chaleat peut renseigner bénévolement toute personne qui souhaite s'engager dans la profession libérale d'agent commercial. (tél. 06 82 14 27 74).

Les lauréats du concours des maisons fleuries



Un jury composé d'anciens lauréats de 2016 et des membres de la commission culture/animation ont parcouru les rues de notre village, fin juillet. Ils ont classé et retenu les plus belles maisons fleuries, visibles depuis la rue. Les gagnants ont été reçus en mairie le 20 octobre pour une remise de prix.

Ce concours communal a pour but d'encourager le fleurissement du village en complément du travail effectué par nos

agents municipaux. Il n'est pas nécessaire d'avoir la main verte. Il suffit de quelques semis, graines ou plantes, d'un peu d'eau et d'un brin d'imagination ! Puis de laisser la nature se charger du reste !

Félicitations aux heureux gagnants ! Les maisons : 1. Berthet, 2. Mora, 3. Pegeot, 4. De Carvalho, 5. Bonvalot, 6. Carisey, 7. Bataillard, 8. Pruneaux, 9. Wouters, 10. Colombin.

Opération brioches

La traditionnelle opération brioches s'est déroulée le vendredi 6 octobre. L'ensemble des bénévoles vous remercie pour votre accueil et pour vos dons. Grâce à vous, cette année la commune de Dambenois a pu reverser la somme de 908,74 € à l'ADAPEI du Doubs.

Au lotissement des Chevrières



Le vendredi 13 novembre, les travaux de voirie ont commencé.

La pose des bordures sera suivie de celle de l'enrobé et ensuite l'installation de l'éclairage public. En complément, un plateau surélevé sera créé sur la route départementale avant l'entrée du lotissement en arrivant de Brognard.



Zoom sur... Anny Chaillet nous a quittés

Atteinte d'une leucémie aiguë, Anny s'est éteinte le vendredi 29 septembre, à l'hôpital de Nancy, où elle était soignée après diverses complications pulmonaires et cardiaques.

Anny Robert était née le 1^{er} février 1952 à Belfort. En 1977, elle a eu la douleur de perdre sa jeune sœur âgée de 18 ans, atteinte d'anorexie. Elle a accompli toute sa carrière professionnelle au Trésor Public, en grande partie à Belfort, avant de prendre sa retraite en 2010. D'un premier mariage avec Richard Gulli, elle a eu trois enfants : Raphaël, Florian et Marion. Après son divorce, un quatrième enfant, Loïc, est venu agrandir la famille. Puis elle ren-

contra Jean-Marie Chaillet qu'elle prit pour époux le 3 juillet 2010 à la mairie de Dambenois. Cinq petits-enfants sont venus faire son bonheur. Anny était une personne joyeuse qui aimait le contact, le relationnel, les voyages, la lecture et l'organisation de manifestations. Anny était très engagée, que ce soit dans le conseil municipal de Dambenois, à la Maison pour tous, ou en tant que correspondante de L'Est Républicain. Au sein du conseil municipal, Anny s'était particulièrement impliquée dans différents projets de notre commune de par sa forte personnalité et notamment en tant que conseillère municipale de 2001 à 2008, en tant qu'adjointe au maire de-

puis 2008, chargée des affaires scolaires et des relations avec les associations, en tant que présidente du SIVU, syndicat gérant les activités périscolaires des trois communes : Allenjoie, Brognard et Dambenois et ceci de 2014 à 2016.

Anny n'aura pas eu le bonheur de connaître son dernier petit-fils, William, né à Nancy une heure après son décès. Merci Anny pour tout ce que tu as fait pour notre commune de Dambenois.



Le 11 novembre en images



Commémoration du 99^{ème} anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918.



Les enfants, lors de cette commémoration, ont chanté *La Marseillaise*.

Délic' Paëlla PACO & NICOLE

Tous les vendredis soirs, à partir de 18h,
vers le temple de Dambenois

03 81 30 60 79 - 06 41 77 99 92

SALADES & PÂTES FRAÎCHES PIZZA CYRIL

www.pizzacyril.fr

Appelez-nous au

06.08.36.81.49

4263,50 € contre le cancer

Nous avons récolté la somme de 4263,50 €, c'est un peu mieux que l'an passé soit 79,50 € de plus. Si l'époque que nous vivons à tendance à dénoncer l'individualisme ambiant ou le manque d'engagement au profit de l'intérêt commun, la mobilisation des « collecteurs » et les dons que vous faites, démontrent incontestablement que nous pouvons collectivement être plus forts et efficaces afin de développer la vocation de la ligue contre la

maladie. Ainsi, nous permettons de tout mettre en œuvre pour que malgré le cancer, la vie continue.

Le comité de la ligue de Montbéliard remercie très vivement et très chaleureusement les bénévoles et la population de Dambenois.

Merci aussi pour l'accueil que vous réservez aux bénévoles du village.

Bonne santé et belle fin d'année à tous.

Rolande Vilaplana

À l'agenda...



16 janvier : assemblée générale de la Maison Pour Tous

19 janvier : vœux du maire

6 février : assemblée générale du Soufflet de Forge

10 mars : repas friture organisé par la Maison Pour Tous

7 avril : repas organisé par le Soufflet de Forge

29 avril : rando jambon organisé par la MPT

8 mai : commémoration victoire 39/45

27 mai : vide-greniers organisé par le Soufflet de Forge

13 juillet : fête nationale

Mairie de Dambenois. Tél. 03 81 94 31 45, email : mairie.dambenois@wanadoo.fr
Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h puis de 16h à 18h. Fermé le mercredi matin.

Vivre à Dambenois rédigé par la commission communication élargie.

Création graphique : Julien Richard – Impression : EstImprim

Ne pas jeter sur la voie publique.